

posés à perdre la foi dans le sein des familles protes-

C'est donc grâce à ce double mouvement d'une part, et de l'autre aux efforts incessants des évêques catholiques d'Angleterre que nous devons ces étonnants phénomènes dont nous sommes les témoins attendris. Insensiblement les idées s'éclaircissent, la tolérance passe de la théorie à la pratique, et s'infiltré de plus en plus dans les mœurs; nos frères peuvent désormais compter le 4 juillet comme le commencement d'une nouvelle ère pour leur foi religieuse. Qu'ils nous permettent cependant de leur adresser un terminant, un conseil dicté par cette profonde conviction chrétienne, qui, Dieu merci, est l'inspiration mère de cette feuille.

Les événements des temps passés ont habitué l'aristocratie catholique à suivre trop souvent les suspectes inspirations du pouvoir. En outre, elle s'appuie trop sur les influences dues à la naissance et à la fortune. C'est le double écueil que nous lui voudrions voir éviter. Il ne s'agit pas seulement de faire beaucoup pour les classes déshéritées de la fortune; il faut encore se faire petit et humble comme elle. Il faut entrer dans le mouvement réel des idées chrétiennes telles qu'elles se manifestent de nos jours. Il ne s'agit plus de donner sa vie pour sa foi, comme autrefois; il s'agit de reconquérir au prix de mille efforts, de mille actes d'héroïsme, les masses qui commencent à s'émanciper en Angleterre, et menacent, dans un avenir plus ou moins éloigné, tout l'ordre social. Il s'agit de se faire peuple avec le peuple pour le gagner à Jésus-Christ. Jamais il ne fut donné à une aristocratie un rôle plus magnifique à jouer. Que les seigneurs catholiques le comprennent et l'acceptent hardiment. Avec les éléments de force et de durée dont est encore douée la société anglaise; avec les principes de liberté large et sincère qui la régissent, ils ont sous la main d'immenses ressources; ils peuvent choisir entre la gloire de sauver leur puissante patrie, ou bien la honte de s'abîmer un jour avec elle dans une commune ruine.

A Dieu ne plaise que cette dernière hypothèse se réalise! A Dieu ne plaise qu'oubliant leur aïeux, ils s'enfoncent dans les douceurs du confort et les langueurs d'une civilisation matérielle! Il faudrait alors se voiler la tête en se rappelant l'adage de l'antiquité: Quos Jupiter vult perdere, prius de mcliat.

Revenons bien vite à de plus riantes visions. Puissions le souvenir de cette belle cérémonie rester à jamais gravé dans le cœur de ceux qui ont été assez heureux pour y prendre part et resserrer encore les liens qui attachent entre elles toutes les églises catholiques du monde!

Un seul mot encore. L'église de St-Georges est dans le style gothique du quatorzième siècle, elle a été bâtie sous la direction du célèbre architecte Pugin, qui a présidé avec une scrupuleuse attention aux plus petits détails de l'édifice ainsi qu'aux ornements du culte. Il a voulu avec raison que la plus petite disparité ne pût troubler l'harmonie de l'ensemble. Ere Nouvelle.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL 15, AOUT 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE IX.

Suite.

56. C'est un grand soulagement pour l'esprit de se détourner de ce triste état de choses parmi les raisonnements privés pour envisager la marche, calme, ferme et uniforme de l'église durant une période de plus de 1500 ans. C'est le même message de salut qu'elle envoie à l'orient et à l'occident, au nord et au sud, jusqu'à ce que toutes les nations l'aient reçu, et dont elle a insinué dans le cœur de tous les peuples, des nations et des tribus l'interprétation divine. Lorsque des individus ou même de puissantes nations avec leurs chefs se montrent indignes de cet héritage, elle les retranche, fussent-ils princes, rois, nobles ou paysans. Elle ne connaît pas de distinction et lorsque de très intéressés sont en péril, elle ne recule pas de peur et ne calcule point les conséquences probables. Il n'est pas même nécessaire qu'il soit question de la négation de toute sa doctrine. Il suffit que l'on ne obtienne pas un des articles qui forment le Jépot de la révélation de Jésus-Christ, pour s'attirer cette sentence par laquelle elle separe de sa communion un membre infect. En faisant une supposition extravagante et impossible, quand tous les évêques de France, d'Allemagne et d'Italie nieraient obstinément quelques uns des articles de la foi, elle les excommunierait avec regret, il est vrai, mais avec aussi peu de réserve qu'elle en a usé avec un Ronge en Allemagne, ou un Kirwan parmi nous. D'un autre côté malgré le zèle ardent et tendre qui l'anime pour la réunion des âmes dans le bercail de Jésus-Christ, elle ne pourrait pas sacrifier un iota, un article de sa doctrine pour procurer le retour des nations qui ont abandonné sa foi, ou pour la conversion du monde entier. Si elle était capable de faire l'un ou l'autre, elle ne serait pas l'église que Jésus-Christ a établie sur la terre.

57. Ces remarques ne s'appliquent cependant qu'au dépôt de la foi sur lequel elle n'a aucun contrôle, elle est de gardien établi de Dieu, de témoin et d'interprète infallible. De là dans l'église la distinction entre les matières qui sont d'autorité originelle et divine et celles qui sont le résultat de la législation ecclésiastique. L'église avait le droit de déterminer la forme extérieure de son propre gouvernement conformément aux exigences du temps et des circonstances. Certainement lorsqu'elle offrait le saint sacrifice de sa liturgie dans les tombeaux des martyrs dans les catacombes et les souterrains de Rome païenne, elle ne paraissait pas la même dans son ensemble extérieur que lorsqu'elle accomplit ses rites symboliques environnée de pompe et de magnificence (s'il convient d'appeler magnifique ce que l'homme peut employer au culte de son Dieu) sous l'immortel dôme de St. Pierre. Je dirai la même chose de toutes les lois ecclésiastiques émanant simplement de son autorité, de code entier de la législation canonique, de sa discipline toute entière, pourvu qu'elle ne tire son autorité que de ses décrets. Il est évident que, dans toutes ces matières, la même autorité qui a fait la loi, a le droit dans certains cas, de dispenser de son observation, ou, si la nécessité le demande, de l'abroger entièrement. L'église en elle-même comme témoin, et la doctrine qu'elle a reçue de Jésus-Christ et de ses Apôtres forment ensemble ce dont il doit être rendu témoignage et le témoin même qui doit porter ce témoignage. Voilà ce qui ne peut changer, ce qui est indestructible, infallible; les vérités infallibles révélées par le fils de Dieu, et le témoin infallible et le prédicateur de ces vérités jusqu'à la fin des temps. Et de là on ne peut établir sur rien de ce qui est

arrivé dans ce monde depuis le siècle de Jésus-Christ et de ses Apôtres, aucun article de foi divine dans la communion de l'église catholique.

58. C'est pourquoi nous ne pouvons nous empêcher de sourire, lorsque des écrivains aussi ignorants ou aussi savaus que Kirwan nous parlent de la foi catholique en citant certains miracles qui sont ou ont pu être opérés dans l'église depuis le temps des Apôtres. Tous les catholiques croient qu'il est arrivé beaucoup de miracles. Ils croient que l'église possède une promesse certaine que Dieu manifesterait son pouvoir en proportion de la foi des individus dans le tems et de la manière qu'il lui plaira. Mais si vous demandez si tout catholique est obligé, comme catholique, de croire que cet événement en particulier ou cet autre arrivé depuis le siècle des Apôtres, est ou n'est pas un miracle, je vous réponds qu'il peut en juger suivant les preuves qui sont présentées à son esprit. Dans certains cas, l'évidence est telle que, suivant les lois ordinaires de l'esprit humain il est forcé de croire, mais lorsque cela arrive, sa croyance est un acte de foi humaine ou personnelle, mais non pas nécessairement de foi divine ou catholique. Les événements qui datent ainsi d'une époque postérieure à celle des Apôtres ne nous sont pas proposés comme le fondement d'aucun dogme ou article de foi divine. On ne peut douter qu'il ne soit certainement arrivé beaucoup de faits réellement miraculeux. Personne ne prétend nier non plus que plusieurs autres assignés comme miraculeux, n'étaient que des illusions ou desceptions accidentelles ou intentionnelles. Sur tous ces sujets nos raisonnements privés sont pour la plupart excessivement ignorants, lors même que d'ailleurs leurs notions sont correctes. Il y a deux raisons pour cela. La première c'est que naturellement ils ne connaissent pas la foi catholique, et l'autre que d'après leur manière d'apprendre ils sont sûrs de n'en jamais avoir qu'une idée faussée, confuse et incorrecte. Ce serait une tâche facile de leur donner une connaissance de ce qu'est la foi catholique, si leurs esprits étaient actuellement dans l'état neutre de simple ignorance. Mais tels qu'ils sont, il serait nécessaire qu'ils dépouillassent leurs imaginations des fausses idées qu'une éducation systématique dans une mauvaise direction y a créées à l'égard de la foi catholique. Kirwan cependant n'est qu'un membre de la classe inférieure de la même maladie. Et le seul remède pour eux est l'instruction et les renseignements qu'ils pourraient trouver dans le catéchisme catholique. A continuer.

ARRIVEE DE L'ACADIA.

Nous empruntons la traduction de l'article suivant à la Minerve d'hier soir:

L'Acadia est arrivé à Boston à 3 1/2 heures hier; il est parti de Liverpool le 29 ultimo.

IRLANDE.—Les troupes se répandent dans l'Irlande. On estime qu'il y a 30,000 hommes de troupes et 5,000 combattants dispersés dans les deux provinces où l'insurrection était à craindre.

L'Habeas Corpus est suspendu. £500 sont offerts pour la tête de Smith O'Brien, et £300 pour celles de Meagher, Dillon et Doheny. Tous les Imprimeurs du Journal "The Nation," ont été arrêtés.

Par la ton des nouvelles, on peut croire que l'insurrection a été temporairement réprimée.

On est sur le point d'arrêter un grand nombre de personnes.

La plus grande tranquillité régnait aux dernières dates. Pourtant on regardait les troubles comme inévitables dans le sud de l'Irlande; Le lord lieutenant a fait sortir une proclamation défendant les clubs. Des clubs doivent encore être organisés.

Liverpool a été mis en émoi par la présence d'un grand nombre de repealers. On y a nommé 20,000 combattants spéciaux.

Marché.—Les prix avaient haussé; le temps était mauvais.

SECOND RAPPORT.

Les Comités du Sud de l'Irlande sont sur le point de s'insurger. L'Ouest et le Nord sont très excités. Le Journal la "Nation" est supprimé. Une flotte Anglaise est tout près de Cork. A Edinburgh [Ecosse] on fait de nombreuses arrestations pour trahison; il s'y tient continuellement des assemblées révolutionnaires.—La France est tranquille, pas de changements.—L'armistice entre le Danemark et la Prusse ne se confirme pas. Il n'y a pas eu de bataille.—L'Autriche est paisible. La Diète va s'ouvrir. L'Empereur doit rentrer dans sa capitale.—En Italie, Charles Albert est inactif.—Le Roi de Naples menace d'envahir la Sicile.—En Espagne, les Montagnards sont le dessous; la Reine est enceinte.—Rien de neuf en Portugal.—Dans les Indes tout paraît tranquille.—Les récoltes sont magnifiques par toute l'Europe.—Les troubles de l'Irlande font subir une dépression au Marché monétaire.

Nous pourrions vendre la liste des avis qui se trouvent dans la Gazette Officielle. Il nous a peine de voir peu combien peu le Bas-Canada y figure. Nos co-sujets du Haut-Canada savent profiter des moyens à leur disposition. Ils savent comprendre qu'ayant une Législature Provinciale, il est de leur devoir et de leur intérêt d'en profiter. Ainsi, tandis que le Bas-Canada s'adresse une fois à la Législature, on voit le Haut-Canada faire dix applications. C'est là un fait bien en faveur des Hauts-Canadiens et qui parle très peu en faveur du Bas-Canada. Car il marque chez les premiers un esprit d'entreprise très grand, une activité continue et une intelligence supérieure. Dans le Bas-Canada, il fait voir de l'apathie, du dégoût, un manque d'esprit d'entreprise et d'activité, et peut être des idées rétrogrades, au moins stationnaires. Voilà ce que le fait indique chez les uns comme chez les autres. Pourtant nous savons bien qu'en tant que le Bas-Canada y est concerné, les Canadiens veulent marcher de l'avant et qu'ils veulent augmenter leurs ressources et leur industrie. Il est donc quasi impossible de comprendre pourquoi il y a parmi eux si peu d'activité et un si grand engourdissement apparent. Pour notre part, nous n'entreprendrons pas d'expliquer ce fait malheureusement trop vrai, et nous nous contenterons de le signaler. Nos compatriotes en le voyant de nouveau placé devant leurs yeux, ne pourront s'empêcher d'en chercher la cause et tâcheront d'y remédier. Aussi espérons nous pouvoir voir bientôt le Bas-Canada user de son énergie, et se montrer aussi actif que ses co-sujets de la Province supérieure. S'il ne le fait pas, il ne doit pas s'étonner s'il demeure dans la basse, s'il se voit devancé par le Haut-Canada, et si celui-ci acquiert sur lui un ascendant qu'il ne pourra jamais lui faire perdre; car il devra se souvenir qu'il est demeuré stationnaire, tandis que ses voisins marchaient et prospéraient.

Nous publions aujourd'hui à l'exclusion d'autres matières, l'article suivant du Journal de Québec. Nos lecteurs devront le lire attentivement, et ils se convaincront que c'est folie pour le Bas-Canada de demander actuellement la représentation du Canada-Uni soit basée sur le chiffre de la population. Ils se convaincront ainsi de nouveau que nous avons eu et que nous avons encore raison de nous déclarer contre une pareille prétendue réforme électorale, et de demander que la proportion actuelle soit maintenue.— Nous n'en disons pas d'avantage pour cette fois; nous laissons la parole à notre laborieux confrère de Québec.

RÉFORME ELECTORALE.

Nous venons aujourd'hui accomplir notre promesse au sujet de ce que nous avons promis sur les populations du Haut-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections subtiles qu'on nous a faites au nom ronflant de la patrie.

En ouvrant la discussion importante de la réforme électorale, nous avons pris pour base de cette discussion les recensements de 1829 et 1842 pour le Haut-Canada, et de 1831 et 1844 pour le Bas-Canada.

Nous avons dit dans le cours de la discussion qu'à l'heure qu'il était, la population du Bas-Canada ne pouvait pas dépasser 770,000; que la population du Haut-Canada pouvait être supérieure en nombre à celle du Bas-Canada, et que, dans tous les cas, elle le serait avant qu'on ait pu mettre à effet la réforme demandée.

Tout récemment nous avons publié des statistiques intéressantes et très détaillées, non seulement sur le progrès général de la population, mais encore sur le progrès relatif de la population dans différents comtés du Bas-Canada. Ce calcul n'élève pas cette population au-delà de 767,000.

Mais nous avons acquis un moyen d'arriver plus sûrement à la vérité par les renseignements officiels que nous nous sommes procurés. Nous pouvons dire en passant qu'ils viennent si fortement à l'appui de notre thèse, que nous ne regrettons pas de les avoir attendus un peu longtemps. Nous allons commencer par le Haut-Canada.

Table with 2 columns: Year (1814-1842) and Population. Shows population growth from 95,000 in 1814 to 486,055 in 1842.

Nous allons maintenant donner un tableau comparatif de la population du Haut-Canada pour 1842 et 1845, dans ses 20 districts judiciaires.

Table with 3 columns: District, 1842, 1845. Lists districts like Brock, Colborne, Eastern, etc., and their population in 1842 and 1845.

La population du Haut-Canada en 1845, est donc de 698,345, ou de près de 700,000.

En 1842 elle n'était que de 486,055; elle a donc augmenté dans l'espace de six années seulement de 212,290! Ce dernier résultat est une réponse accablante pour ceux qui affirment que l'immigration fait du Haut-Canada un simple lieu de passage, puisque le chiffre officiel de la portion de l'immigration qui s'est établie au Haut-Canada durant les 6 dernières années, n'est que de 172,961, comme on peut le voir par le tableau comparatif que nous donnons. Le reste est dû à l'accroissement de la population par les causes naturelles.

Cet accroissement prodigieux est un fait qui se perpétue et qu'on prouve des chiffres officiels et incontestables et qu'on a contesté pourtant sous le prétexte d'abord que l'immigration ne s'arrête pas au Haut-Canada, et qu'elle gagne toujours les Etats-Unis; ensuite qu'il n'y avait plus de terres à établir dans le Haut-Canada; que s'il y en avait encore elles étaient éloignées du fleuve et qu'elles ne tentaient pas les émigrants qui aimaient mieux sans doute, suivant ces calculateurs, aller s'établir dans le Haut-Canada; que s'établir dans les forêts de la république voisine, sans plus de chemins ni plus de grandes rivières à admirer et à contempler. On a dit aussi que l'émigration d'Europe vers l'Amérique devait nécessairement diminuer d'année en année, parce que les causes de cette émigration diminuent chaque jour.

Nous allons commencer par arriver à l'explication d'un fait devenu incontestable par les chiffres suivants que nous devons à l'obligeance de M. Buchanan, surintendant de l'immigration. Le tableau qui suit donne les nombres qui s'établissent au Bas-Canada et aux Etats-Unis; nous voulons parler des émigrants qui passent par le St. Laurent:

Table with 3 columns: B. Canada, H. Canada, E. Unis. Shows numbers for years 1842-1847.

Totaux 19,872 172,851 48,699.

Il y a quelque chose de plus pour prouver que l'émigration ne fait pas que passer par le Haut-Canada. On sait que dans certains ports des Etats-Unis où débarque l'émigration du royaume-uni, il y a des agents de la Grande-Bretagne pour la recevoir et la diriger vers les colonies anglaises, quand elle désire s'y rendre. Le tableau suivant indique le nombre des émigrés qui sont arrivés au Canada par le St. Laurent, ainsi que celui des émigrés qui y sont arrivés par les Etats-Unis.

Table with 3 columns: Year, Arrivés par le St. Laurent, Par les Etats-Unis. Shows arrival numbers from 1842 to 1847.

Pour combattre l'opinion de ceux qui affirment que l'émigration Européenne doit diminuer d'année en année, parce que les causes qui la produisent s'éteignent de jour en jour, il suffit de leur demander s'ils s'imaginent sérieusement que l'accroissement annuel de la population dans un pays Européen donné, l'Angleterre par exemple, l'Irlande l'Allemagne n'exécède pas plusieurs fois la population qui en sort pour aller chercher dans le nouveau monde une aisance et un bien-être qu'elle ne trouve pas sur le sol natal, et veulent-ils dire que cet accroissement sera la cause infaillible d'une immigration décroissante? Nous aimons à faire remarquer au même coup que nous ne prenons pas l'immigration prodigieuse de l'année dernière comme base et point de départ de l'immigration à venir.

L'émigration de cette année, dont plus des 19 vingtièmes gagnent le Haut-Canada, sera à peine de 25,000 âmes.

Il ne nous reste plus qu'à répondre à ceux qui prétendent qu'il n'y a plus de terres à établir dans le Haut-Canada. Pour répondre à cette assertion quelque peu hardie et extravagante, il nous a fallu aller à la source: nous avons eu pour résultat positif que la portion des terres établies, n'exécède pas la vingtième partie des terres à établir dans un beau pays plan, et sous un ciel beaucoup plus favorable que le nôtre à la culture. Ce sol est creusé et sillonné en tous sens par des lacs immenses et de belles rivières.

Maintenant passons au Bas-Canada. La population du Bas-Canada était:

Table with 2 columns: Year (1825, 1831, 1834) and Population. Shows population growth from 423,630 in 1825 to 640,782 in 1834.

Elle ne s'est accrue dans l'espace de 13 ans que de 178,865, tandis que celle du Haut-Canada a augmenté de 212,290 en six ans seulement, et cela avec une population primitive de beaucoup moindre.

Pour constater d'une manière positive le progrès de la population dans le Bas-Canada depuis le recensement de 1844, nous allons donner successivement les diverses causes d'accroissement qui se rattachent à deux, le surplus des naissances sur les morts et l'immigration. Le tableau suivant qui est officiel, contient le nombre des morts, des naissances et l'accroissement de la population dans les différents districts de 1844 à 1847 inclusivement. Le district de St. François se trouve compris dans le district de Montréal et dans celui des Trois-Rivières. Nous prenons tout entier 1844, dont la plus grande partie se trouve nécessairement comprise dans le recensement de 1841, pour compenser le produit de la portion de 1848 qui nous est naturellement inconnue.

Table with 4 columns: District, Morts, Baptêmes, accroissement. Shows mortality, baptisms, and population growth for districts like Québec, Montréal, Gaspé, etc., from 1844 to 1847.

A ce chiffre d'accroissement, 66,136, il faut ajouter, 2,894, nombre des morts à la Croix-Blanche qui ne doivent pas entrer en ligne de compte dans ce calcul, et qui cependant se trouvent consignés dans le registre mortuaire pour 1847. Il faut encore compter l'émigration qui est restée dans le Bas-Canada de 1844 inclusivement jusqu'en 1847 inclusivement, c'est à dire 12,072. Il ne faut pas non plus oublier de compter l'accroissement de 1811, dans le district des Trois-Rivières, que nous n'avons pu nous procurer et que l'on peut estimer à 2,000, ainsi que celui de Gaspé pour l'année 1847, et que l'on peut évaluer à 509, en prenant une moyenne dans les deux cas. Ce qui éleverait l'accroissement des naissances de 1815 à 1846 à 66,136, le nombre des baptêmes étant de 19,299 dans la première année et de 19,337 dans la dernière. Nous avons quelque chose de plus fort que cela encore pour prouver que cette émigration est considérable. Le nombre des morts en 1816 (nous parlons toujours du district de Montréal qui double à peu près en population de celui de Québec, était de 9,566, celui des baptêmes de 19,336 et l'accroissement de 10,671. Eh bien! en 1847 le nombre des morts, (abstraction faite des morts aux Indes comme cela a été pour le district de Québec) n'est que de 9,435, celui des naissances de 18,072 et l'accroissement de 9,237. Quel moyen avez-vous d'expliquer cette diminution croissante dans le chiffre des morts et des naissances, si ce n'est par la diminution dans la population du Bas-Canada?

Nous ne voulons pas profiter de ce fait déplorable pour retrancher de notre population le chiffre trop gros qu'il y efface en suivant une proportion arithmétique; mais nous pouvons sans qu'on ait droit de nous accuser d'exagération, réduire de 76,099 à 66,000 l'excédant de la population sur le Haut-Canada, et dire que notre population ne dépasse pas 760,000 à l'heure qu'il est.

Ces réflexions, nous les livrons froidement à la réflexion de ceux qui aiment sincèrement leur pays et non de ceux qui, connaissant ces vérités désolantes, font semblant de les nier, parcequ'en flattant de malheureux préjugés et des passions aveugles, ils pensent pouvoir mieux réussir dans leur travail d'orgueil blessé et d'ambition désordonnée et désorganisatrice.

L'assemblée des Irlandais de cette ville n'a pas eu lieu hier soir, comme l'avaient annoncée les avertissements et les placards. Il paraît que l'on a craint des troubles, et que les signataires de la convocation de l'assemblée ont décidé de la différer; ce qui a été connu par un placard, placé sur une des portes du marché Bonsecours. Il y a bien eu une assemblée peu nombreuse à l'auberge de McAnlay; mais ce n'était là qu'une assemblée sectionnaire et voilà tout. Nous félicitons les chefs irlandais de cette ville d'avoir agi aussi sagement qu'ils viennent de le faire; ils ont montré que tout en voulant sympathiser avec l'Irlande, ils n'entendent pas mettre le trouble dans le sein de leur pays d'adoption.